

Compte-rendu du groupe de travail

Systèmes bocagers

Vendredi 30 novembre 2012, 14h30 – 17h30, salle Marais Poitevin,
DREAL, Poitiers

Rappel de l'ordre du jour

- Rappel des conclusions de la réunion précédente et validation du compte-rendu ;
- Présentation et discussion sur la méthodologie d'identification des réservoirs de biodiversité ;
- Construction des réservoirs de biodiversité avec les participants et discussion.

Synthèse des échanges

Rappel des conclusions de la réunion précédente et validation du compte-rendu

- Aucun retour n'est à noter sur le compte-rendu de la réunion précédente Le compte-rendu est validé.

Listes et données "espèces"

- Sur la liste d'espèces, après discussions sur la version 3, les espèces à retenir pour l'identification des réservoirs de biodiversité sont :
 - Pour les vertébrés, quelques ajouts du Sonneur à ventre jaune, Murin à oreilles échancrées, le Grand Murin, le Grand Rhinolophe et la Huppe fasciée.
 - Les participants ont proposés le Noctule de Leisler pour la sous-trame forêts et landes plutôt que pour le bocage.
 - Pour les invertébrés, trois espèces sont proposées : le Pique-Prune, la Rosalie des alpes et le Lucarne cerf-volant.
 - Aucune espèce végétale, mais les Conservatoires Botaniques Nationaux de Brest et Sud-Atlantique pourraient être sollicités afin d'établir une liste potentielle pour le SRCE.
- Sur les données espèces disponibles à ce jour par le CETE SO, les données de la Genette, le nombre de reptiles et d'amphibiens ne sont pas suffisamment discriminantes pour identifier des réservoirs de biodiversité. Le putois est une espèce à prendre en compte.
- Les copilotes doivent récupérer des données de Poitou-Charentes Nature en fonction de la liste d'espèces. Ces données seront peut-être plus discriminantes.
- La liste d'espèces est à diffuser très rapidement aux participants du groupe de travail. Un retour rapide serait apprécié (sous 8 jours).

Espaces à prendre en compte selon les orientations nationales

- Concernant la ventilation des espaces réglementaires dans chacune des sous-trames, une ZNIEFF de type II, de deuxième génération a été ajoutée aux systèmes bocagers: collines vendéennes, vallées de la Sèvre nantaise.
- Les projets de classement pouvant être arrêtés d'ici la finalisation du Schéma pourront toutefois être pris en compte.

Méthodologie de la modélisation et groupes de travail

- Les différents paramètres de la modélisation ont été discutés. De nouvelles valeurs ont été proposées afin d'affiner la modélisation (notamment pour ce qui est de la Naturalité, de la compacité et de la connectivité).

Indice de fragmentation

- Sur la carte de fragmentation, il est demandé d'intégrer la RN134 entre Bressuire et Parthenay qui est en projet. Le CETE SO se rapprochera de la Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Ouest pour récupérer les données et les intégrer à la carte.

Indice de naturalité

- L'indice de naturalité est calculé à partir de plusieurs types d'occupations de sols, pour les systèmes bocagers sont concernés les vergers et petits fruits, prairies, systèmes culturaux et parcellaires complexes, pelouses et pâturages naturels et landes et broussailles. Les vergers ne sont pas des espaces bénéfiques à la sous-trame contrairement aux espaces de petits bois inférieures à 4 ha. Sur le tableau de naturalité, il est proposé de modifier la naturalité des vergers de 7 à 4 et ajouter les bois de 4 ha avec une naturalité de 10 (naturalité maximale).
- De plus, il est rappelé que les carrières sont des milieux intéressants pour la sous-trame. Même si la contribution des carrières aux bocages est faible, il est proposé d'utiliser la donnée chiroptères pour localiser les carrières et voir les contributions possibles aux systèmes bocagers.

Indice d'hétérogénéité

- L'indice d'hétérogénéité calculée sur la base de la proposition du CETE SO ne recueille pas l'adhésion des participants. Il est demandé de diviser l'hétérogénéité par la surface des espaces non fragmentés dans un premier temps. En outre, la résolution de Corinne Land Cover est insuffisante. Cet indice devrait être construit avec le RPG. Mais le CETE SO indique que le RPG est trop lourd à traiter. Il est néanmoins convenu de faire un test.

Indice de connectivité et surface-compacité

- Initialement, pour ces deux indices une surface minimale de 500 ha de bocage avait été considérée. Cependant, à l'échelle régionale, il est demandé de ramener le seuil des surfaces bocagères fonctionnelles à 200 ha.
- Les deux indices de connectivité et surface-compacité prendront en compte ce critère. Sachant que si les principaux secteurs bocagers régionaux ne ressortent pas, le critère de surface sera adapté de nouveau au regard de la bibliographie.

Indice sur la densité de haies

- Les densités de haies sont corrélées à la densité de mares, entre autres.
- Les plus fortes densités de haies indiquées sur la carte sont de l'ordre de 120 ml/ha à 130 ml/ha alors que certaines études faites sur le bocage bressuirais indiquées des densités de 250 ml/ha.

- Toutes les haies n'apparaissent pas sur la carte car les systèmes cultivés de la couche d'occupation du sol n'ont pas été pris. La typologie de sol sera réintroduite dans la carte à venir pour ce critère.

Carte de synthèse

- Deux secteurs se dégagent de la modélisation autour de Parthenay et Bressuire et à l'est de la Vienne et la région Limousin. Ces deux secteurs pourraient être des réservoirs de biodiversité et entre les deux secteurs, un maillage bocager dégradé apparaît qui pourraient constituer des corridors à restaurer.

Travail en sous-groupe

Le travail en sous groupe a permis de réfléchir à grand trait sur les périmètres possibles des réservoirs de biodiversité sur la base des résultats de la modélisation : soit dans le sens de confirmer des grands secteurs comme représentatifs de réservoirs, soit jugeant d'autres espaces comme moins pertinents.

Ce travail sera numérisé et compilés pour aider à caler la suite de la démarche.

Suites de la réunion

Afin de préparer au mieux la prochaine réunion qui devrait avoir lieu en mars 2013 (portant sur la validation des réservoirs de biodiversité et l'analyse des corridors écologiques) les participants peuvent transmettre :

- des propositions et avis, amendements concernant **les espèces** à prendre en compte pour la définition des réservoirs de biodiversité (espèces indicatrices d'une sous-trame permettant de préciser et localiser les réservoirs de biodiversité) ;
- des remarques/amendements à la « **construction** » **des réservoirs de biodiversité**, en complément du travail qui a été fait en ateliers ;
- des remarques ou réflexions sur les indices de la modélisation ;
- tous autres compléments jugés utiles.

La cartographie issue du présent groupe de travail sera mise à disposition des participants afin qu'ils puissent poursuivre le travail d'analyse des réservoirs, à l'instar de ce qui a été fait en séance.

Les fiches état/pression modifiées et intégrant les remarques des participants seront téléchargeables sur l'espace collaboratif du site internet trame verte et bleue en Poitou-Charentes.

Les délais de retour de la part des participants seront précisés ultérieurement.

Un travail d'échange en Comité Scientifique et Technique sera organisé début février pour orienter ou valider les résultats des groupes de travail.

Le prochain atelier pourrait avoir lieu en mars et visera à finaliser le travail sur les réservoirs de biodiversité et/ou entamer l'analyse des corridors.

Informations pratiques et coordonnées équipe projet

Lien, identifiant et mot de passe du site collaboratif :
 Site internet TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>
 Espace collaboratif TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/-Espace-reserve-.html>
 Identifiant : groupetravail / mot de passe : groupetvb123

Les coordonnées de l'équipe TVB :

Bernard HERY, DREAL Poitou-Charentes, 05 49 55 65 59
bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr

Anne-Sophie CHAPLAIN, Région Poitou-Charentes, 05 49 55 76 65
as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr

Structures représentées et personnes présentes

Organisme	Nom
Agence MTDA	Caroline BOUSQUET
Agence MTDA	Hubert D'AVEZAC DE CASTERA
Association Prom'haie	Françoise SIRE
Centre d'Etudes Techniques du Sud-Ouest, unité environnement	Eric GUINARD
Chambre Régionale de Poitou-Charentes	Julie CADU
CNRS – Centre d'Etudes Biologique de Chizé (CEBC)	Alexandre BOISSINOT
Conseil Régional	Anne-Sophie CHAPLAIN
Comité Régional d'Equitation	Blandine BOUCHARD
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Bernard HERY
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Alain VEROT
Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes	Jean-Philippe MINIER
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin	Marc CASTAGNE
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Sophie MORIN
Fédération Régionale des Chasseurs des Deux-Sèvres	David BERTHONNEAU
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Héloïse MAUROUARD
Poitou-Charentes Nature	Nicolas COTREL
Conseil Régional – Service Paysage	Christelle BROCHARD
Centre National de la Recherche Scientifique, Unité Mixte de Recherche 5185/ADES	Aurélie BOUSQUET